



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services du cabinet
Service des Sécurités**

Vesoul, le **23 DEC. 2021**

Mesdames, Messieurs les élus,

De nouvelles mesures de freinage ont été décidées par le conseil de défense le 17 décembre 2021 pour limiter la diffusion très rapide du variant Omicron sur le territoire national et endiguer la 5ème vague de Covid 19.

J'ai fortement recommandé aux maires d'annuler l'organisation de moments festifs dans les salles des fêtes.

Une même attention doit être portée aux traditionnelles cérémonies des vœux, souvent suivies de moments de convivialité.

Je vous invite donc à annuler l'organisation des vœux à la population ou interne à vos services en présentiel, même si aucun cocktail ou buffet n'est pas prévu à l'issue.

Il convient à tout moment d'être prudent sur les risques induits par les rassemblements de personnes et les brassages de population et d'en limiter la tenue.

Pour ma part, je ne réunirai pas les élus ni les services de l'État pour ce type de cérémonie en début d'année prochaine.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,

Michel VILBOIS